



# DEMANDE DE MODIFICATION DE MATCH

La demande doit être adressée au District au minimum 15 jours avant la date initiale de la rencontre

CLUB DEMANDEUR : ..... NUMERO D’AFFILIATION : .....

Type de changement :  INVERSION  CHANGEMENT DE DATE  
 CHANGEMENT D’HORAIRE  CHANGEMENT DE TERRAIN

CATEGORIE: (Seniors, CDM, U19, U17, U15, U14, Vétérans,..... ) .....

DIVISION : .....

COMPETITION : (Championnat ou Coupe) .....

MATCH ..... / .....

N° ..... PREVU LE : (Date initiale) .....

MOTIF DE LA DEMANDE : .....

## PROPOSITION DE MODIFICATION:

DATE : ..... HORAIRE : ..... TERRAIN : .....

Nom du demandeur : .....

Signature

Cachet du club

Nom du de l’adversaire : .....

Signature

Cachet du club

Toute la correspondance doit être adressée soit :  
Au siège Social : 19 rue de Dammarie - 77000 MELUN / Tél. : 01.64.83.57.57 / Télécopie : 01.64.83.57.58  
A la Direction Administrative : 50 avenue du 27 août 1944 – 77450 MONTRY / Tél. : 01.60.04.14.44 / Télécopie : 01.60.04.87.74  
Messagerie unique : [secretariat@seineetmarne.fff.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.fff.fr)